

# GAPENÇAIS/CHAMPSAUR

## INFOS PRATIQUES

### LA BÂTIE-NEUVE

**Permanence**  
Aujourd'hui, de 16 h à 19 h, du conseiller général Joël Bonnaffoux, sur rendez-vous, rens. 04 92 50 32 23.

### Don du sang

Jeudi, de 7 h 30 à 12 h 30, collecte organisée par l'EFS de Gap au bâtiment de la communauté de communes.

### Loto

Samedi à 20 h à la salle des fêtes, organisé par l'Âge d'or bastidon.

### AVANÇON

#### Mairie

Mardi 12 et jeudi 14 octobre, la mairie sera fermée l'après-midi.

### TALLARD

#### Soirée parentalité

Sur le thème "le langage du jeune enfant", aujourd'hui à la salle polyvalente de 20 h 30 à 22 h 30, avec la participation des orthophonistes de la Fédération nationale des orthophonistes 04/05.

### SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

#### Groupement pastoral du Champsaur

Du mardi 12 octobre au jeudi 14 octobre, descente des troupeaux au col de Gleize, Poréo et Les Clots.

### FOREST-SAINT-JULIEN

#### Repas de la chèvre

Samedi à la salle polyvalente de Manse à 20 h, animé par Emmanuel Patras et organisé par "Le pont blanc". Rens.



04 92 50 41 13.

### LA FARE-EN-CHAMPSAUR

#### "Bien chez soi"

Ouverture de l'accueil, aujourd'hui au premier étage de la mairie de 8 h à 17 h. Rens. 04 92 50 51 54.

#### Mairie

Ouverture du secrétariat, aujourd'hui et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

### SAINT-LAURENT-DU-CROS

#### Club des aînés

Jeudi à la salle du mille-club à 14 h, reprise de la saison 2010-2011.

### CHAUFFAYER

#### Banquet de la classe 1970

Des classards du Champsaur-Valgaudemard et du Dévoluy, samedi 23 octobre à 20 h 30 au château des Herbeys. Inscriptions avant le 16 octobre au 06 85 72 61 92.

### SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS

#### Chorale Champsaur-Valgaudemar

Aujourd'hui, reprise des répétitions à 20 h 30 à Saint-Bonnet-en-Champsaur, salle de la mairie. Rens. 06 03 25 31 10.

#### ASCR

Assemblée générale extraordinaire, vendredi à 18 h à la maison de la vallée afin de pourvoir aux postes vacants du conseil d'administration.

## CHAMPSAUR

# Le projet de maîtrise de la demande en énergie officiellement lancé

**B**eaucoup d'élus étaient réunis à la mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur ce vendredi pour le lancement du projet unique, à l'échelle du département, de l'éclairage public

Le président du syndicat intercommunal d'électrification du Champsaur (SIE), Dominique Goury, a ainsi accueilli et remercié de leur présence : Jean-Philippe Legueult, secrétaire général de la préfecture, Joël Giraud, député, Christine Nivou, conseillère régionale, Jean-Yves Dusserre, président du conseil général ainsi que tous les élus champsaurins.

### L'éclairage public, la principale dépense des communes

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique générale de la maîtrise de la demande d'énergie et s'intègre parfaitement au programme d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle en mettant en œuvre un projet volontaire de développement durable au sein d'un territoire conformément à l'Agenda 21 du conseil général, pouvait-on entendre dans les différents discours.

« L'éclairage public est la principale dépense des communes et les plus petites d'entre elles n'ont pas les moyens financiers, techniques et administratifs de rénover leur parc, c'est pourquoi notre syndi-



Le secrétaire général de la préfecture, Jean-Philippe Legueult, en compagnie de Dominique Goury, président du syndicat intercommunal d'électrification du Champsaur, ont expliqué au public les mesures de ce grand projet.

cat a décidé de leur venir en aide. Pour ce faire, il a fallu en modifier les statuts afin d'obtenir la compétence en éclairage public. Aujourd'hui, nous lançons les travaux. Le marché a été attribué à une entreprise locale et le montant total s'élève à 1,790M€ par tranche de trois ans sur 18 communes » a souligné Arlette Deuvelian, chef du projet. « Ce projet de territoire a pour finalité de mutualiser les moyens. Les

travaux débutent ce mois-ci, après un travail très approfondi qui nous a permis d'identifier les améliorations à apporter sur les équipements à remplacer, à conserver ou à supprimer ».

### Mutualiser les moyens

Ces travaux devraient donc renforcer la sécurité des ouvrages et des installations pour la sécurité des biens et des personnes avec pour objectif de : sup-



primer les lampes "ballon fluo", de mutualiser les moyens techniques, humains et financiers par le regroupement des communes, de réaliser des économies d'échelle lors d'achat de l'ensemble du matériel, de réduire la pollution lumineuse et de réduire la consommation d'énergie dans un contexte d'accroissement continu du coût.

Jean-Yves Dusserre s'est, lui, dit « heureux de l'aboutissement de ce

grand projet » expliquant aller « vers un monde plus moderne ».

Jean-Philippe Legueult a, de son côté, lancé un appel pour souligner l'importance de la FDE et souhaite être entendu par tous en disant : « Si les statuts de la fédération départementale de l'électricité ne sont pas modifiés avant le 31 décembre, C'est environ un million d'euros qui sera perdu pour le département ».